



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DES ARMÉES

DOSSIER DE PRESSE

Vendredi 9 février 2018

Les sportifs de l'Armée de Champions aux Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver de PyeongChang 2018



Contact :

Centre national des sports de la Défense

Sylvie **ANOTO**

01.79.91.61.05 - 06.32.09.58.46

sylvie.anoto@intradef.gouv.fr – communication@sports.defense.gouv.fr

Sommaire

Le mot de la Ministre des Armées	2
Le mot du Chef d'état-major des Armées	3
Les Jeux olympiques d'hiver	
L'Armée de Champions aux Jeux Olympiques de PyeongChang	4
Programme des épreuves de l'Armée de Champions	5
Les athlètes par disciplines	6
Biathlon	7
Combiné nordique	9
Snowboard	10
Ski alpin	11
Ski de fond	13
Ski cross	15
Les Jeux en chiffres	16
Histoire des Jeux Olympiques d'hiver	17
Les Jeux paralympiques d'hiver	
L'Armée de Champions aux Jeux Paralympiques de PyeongChang	18
Programme des épreuves de l'Armée de Champions	19
Les athlètes par disciplines	19
La classification handisport	21
Histoire des Jeux Paralympiques	21
PyeongChang	22
Le Centre national des sports de la Défense	23

Le mot de la Ministre des Armées



Dans quelques jours, ce sont 21 sportifs du plus haut niveau qui porteront les couleurs de la France et du ministère des armées sur les pistes coréennes lors des jeux olympiques puis des jeux paralympiques d'hiver de PyeongChang.

Le sport est un des prolongements naturels de l'engagement pour nos armées : la recherche de l'excellence, le dépassement de soi, l'effort consenti. La présence cette année encore de sportifs parmi les plus prometteurs et les plus talentueux de ces jeux olympiques et paralympiques est une preuve supplémentaire du lien indéfectible entre les armées et la pratique sportive.

Sur les pistes et la glace, ce sont les couleurs de toute la France que nos sportifs porteront. Cette intégration à notre équipe de France me semble une comparaison parfaite de la place de nos armées dans la Nation : en son sein, pleinement actives, déterminées et engagées.

Dans le sport comme sur les champs de bataille, le combat ne se mène jamais à moitié. J'ai toute confiance dans les athlètes de nos armées comme dans tous les athlètes de la délégation française pour porter haut le drapeau tricolore et briller à PyeongChang.

Tous mes vœux de succès les accompagnent pour ces XXIII^e jeux olympiques et ces XII^e jeux paralympiques d'hiver.

Florence Parly
Ministre des Armées

Le mot du Chef d'état-major des Armées



Les armées sont légitimement fières de voir certains de leurs se lancer, tout prochainement, dans la formidable aventure olympique et paralympique de Pyeongchang. Au terme d'une sélection impitoyable, vingt-et-un athlètes de l'« Armée des champions » ont intégré la délégation française.

Les soldats, marins, aviateurs et le personnel civil des armées s'identifient totalement à ces frères d'armes appelés à l'honneur de porter les couleurs de la France, au nom des armées et du pays tout entier.

Comme eux, ils savent le prix de l'effort. Comme eux, ils savent aussi qu'aucun obstacle ne résiste à la force du groupe.

L'esprit de corps n'est pas un vain mot. Nos athlètes peuvent compter sur le soutien des armées, non seulement aux jours bénis de la victoire mais également - et peut-être davantage encore - dans les petits matins froids des séances d'entraînement ou aux moments passagers de trac et de découragement. La confiance dans le frère d'arme et la confiance en soi sont les deux faces d'une même médaille.

J'en profite pour saluer les six militaires qui ont été appelés pour rejoindre le staff technique de la délégation en raison de leur expertise : un entraîneur national de ski de fond et quatre instructeurs spécialisés en techniques d'optimisation du potentiel du Centre national des sports de la défense ainsi qu'un météorologiste de l'armée de l'air, déjà présent aux Jeux olympiques de Sotchi. A Pyeongchang, comme ailleurs, l'action des hommes de l'ombre est essentielle pour l'emporter.

Il y a quelques semaines, je remettais ses galons de sous-lieutenant à Martin Fourcade. Il est aujourd'hui porte-drapeau d'une délégation olympique pleine de promesses et riche de l'excellence de ses athlètes. Tous nos vœux accompagnent cette « Armée de champions » qui mérite de compter dans ses rangs un maximum de médaillés olympiques.

*Général d'armée François Lecointre
Chef d'état-major des Armées*

L'Armée de Champions aux Jeux Olympiques de PyeongChang

La 23^e édition des Jeux Olympiques d'hiver se tiendra du 9 au 25 février 2018 à PyeongChang, dans la province de Gangwon, en Corée du Sud. Il s'agit de la 1^{ère} édition hivernale des Jeux Olympiques pour ce pays qui avait déjà accueilli les Jeux Olympiques d'été à Séoul en 1988. Les Jeux Olympiques d'hiver de PyeongChang vont rassembler 2 900 athlètes représentant 92 nations. 102 médailles d'Or seront distribuées dans 15 disciplines, une première dans l'histoire des Jeux Olympiques d'hiver.

La délégation française est composée de 107 athlètes, 44 femmes et 63 hommes. **18 sportifs de l'Armée de Champions, soit 17 % de la délégation française**, font partie de l'équipe de France Olympique et participeront aux Jeux dans 6 disciplines (ski de fond, biathlon, ski alpin, combiné nordique, snowboard cross et ski cross).

Composition de la délégation française :

- 63 hommes dont 10 de l'Armée de Champions, soit 16 %
- 44 femmes dont 8 de l'Armée de Champions, soit 18 %
- 16 sportifs de l'armée de Terre, dont 7 femmes
- 2 sportifs de la Gendarmerie nationale, dont 1 femme

Plusieurs athlètes de cette délégation étaient présents aux Jeux Olympiques de Sotchi en 2014, et les armées avaient grandement contribué au palmarès français en remportant 40 % des médailles.

Le sous-lieutenant Martin FOURCADE porte drapeau de l'équipe de France olympique !



Pour emmener la délégation française, le Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF) a désigné le Sous-lieutenant (T) **Martin Fourcade**, membre de l'Armée de Champions. En 2010, son frère d'arme, le sergent Vincent Defrasne également biathlète de l'équipe de France militaire, avait eu l'honneur de porter le drapeau tricolore à Vancouver.

Dans le cadre de la stratégie sportive mise en place pour conquérir les plus hautes marches des podiums, la fédération française de ski a souhaité bénéficier de l'expertise des armées en sollicitant quatre instructeurs spécialisés en « Techniques d'optimisation du potentiel » (TOP) affectés au Centre national des sports de la Défense ainsi. A ce titre, l'équipe de France féminine de ski a bénéficié d'un suivi individuel et personnalisé. La présence d'un météorologiste de l'armée de l'Air a également été requise au sein de la délégation française, ainsi qu'un cadre militaire membre du staff de l'Armée de Champions pour entraîner l'équipe de France de ski de fond.

Programme des épreuves de l'Armée de Champions

Heure Française

	V 09	S 10	D 11	L 12	M 13	M 14	J 15	V 16	S 17	D 18	L 19	M 20	M 21	J 22	V 23	S 24	D 25
Cérém d'ouverture	12 h																
BIATHLON																	
Sprint H 10 km			12h15														
Sprint F 7,5 km		12h15															
Poursuite H 12,5 km				11h10													
Poursuite F 10 km				13h00													
Individuel H 20 km						12h00											
Individuel F 15 km					12h05												
Mass Start H									12h15								
Mass Start F								12h15									
Relais mixte											12h15						
Relais F 4 x 6 km													12h15				
Relais H 4 x 7,5 km														12h15			
COMBINE NORDIQUE																	
Trempl ind + 10 km						7h00											
Gr trem + 10 km											11h00						
Gr trem éq + 4x5 km													8h30				
SKI ALPIN																	
Descente H			3h00														
Combiné F														3h00			
Super Géant F									3h00								
Super Géant H						3h00											
Slalom Géant F				2h15													
Slalom F					2h15												
Team Event															3h00		
SKI DE FOND																	
Skiathlon F 2 x 7,5 km		8h15															
Skiathlon H 2 x 15 km			7h15														
Sprint F							7h30										
Sprint H					10h05			7h00									
Classique F 10 km																	
Classique H 15 km																	
Relais F 4 x 5 km									10h30								
Relais H 4 x 10 km										7h15							
Sprint Equipe H												9h45					
Mass Start F 30 km																	7h15
Mass Start H 50 km															6h00		
SNOW BOARD CROSS																	
Cross F								4h15									
Cross H							5h30										
SKI CROSS																	
Cross F														5h15			
Cérémonie de clôture																	
																	12 h

Les athlètes par disciplines

BIATHLON

- Caporal (T) Célia **AYMONIER**
- Caporal-chef (T) Anaïs **BESCOND**
- Caporal (T) Simon **DESTHIEUX**
- SLT (T) Martin **FOURCADE**
- Caporal-chef (T) Simon **FOURCADE**

COMBINÉ NORDIQUE

- Caporal-chef (T) François **BRAUD**

SNOWBOARD CROSS

- Brigadier-chef (G) Nelly **MOENNE-LOCCOZ**
- Sergent (T) Pierre **VAULTIER**

SKI ALPIN

- Caporal (T) Anne-Sophie **BARTHET**
- Sergent (T) Tessa **WORLEY**
- 1^{ère} Classe (T) Brice **ROGER**
- Caporal-chef (T) Adrien **THEAUX**

SKI CROSS

- Chasseur (T) Alizée **BARON**

SKI DE FOND

- Caporal-chef (T) Anouk **FAIVRE-PICON**
- Caporal-chef (T) Coraline **THOMAS- HUGUE**
- GAV (G) Lucas **CHANAVAT**
- Chasseur (T) Baptiste **GROS**
- 1^{ère} classe (T) Richard **JOUE**

Biathlon



Le biathlon est une épreuve combinant le ski de fond et le tir à la carabine. Ce sport d'origine militaire combine ainsi l'endurance nécessaire au ski de fond, au calme et à l'adresse nécessaire au tir. Le biathlon intègre différentes épreuves : individuel, sprint, poursuite, départ en masse (mass start), relais et relais mixte, une nouveauté intégrée au programme des Jeux Olympiques de Sotchi.

Individuel H : Tour de piste de 4 km suivi d'une séance de tir. Cette séquence est répétée quatre fois (couché – debout – couché – debout). L'épreuve se termine par un dernier tour de 4 km qui vient compléter la course de **20 km**. Les femmes courent sur le même format sur des tours de 3 km pour une course de **15 km**. Une pénalité d'une minute pour chaque tir raté est ajoutée au temps du concurrent. Le skieur avec le meilleur temps pénalités incluses, remporte l'épreuve.

Sprint : Trois tours de 3,3 km pour les hommes intercalés de deux séquences de tir (couché – debout). Un tour de pénalité de 150m immédiatement après le tir pour chaque cible manquée. Pour les femmes trois tours de 2,5 km sur le même format. Les skieurs partent à intervalles de 30 secondes. Le skieur avec le meilleur temps est déclaré vainqueur.

Poursuite : L'ordre de départ et les intervalles de la compétition sont déterminés en fonction des résultats de la compétition de sprint. Le vainqueur du sprint part en premier et les concurrents restant suivent dans l'ordre et selon l'intervalle qui les sépare du vainqueur dans la compétition de qualification. Les hommes skient cinq tours de 2,5 km avec quatre séances de tir (couché – couché – debout – debout). Les femmes skient cinq tours de 2 km sur le même format. Pour chaque cible manquée, l'athlète skie un tour de pénalité de 150m immédiatement après la séquence de tir. Si des concurrents sont doublés, ils doivent se retirer de la compétition immédiatement.

Relais : Quatre skieurs parcourent chacun 7,5 km entrecoupés de deux séances de tir. Les femmes parcourent 6 km dans le même format. Les premiers relais partent en masse, skient 2,5 km pour les hommes et 2 km pour les femmes, réalisent une séance de tir couché, répètent le même parcours puis tirent en position debout et continuent avec les derniers 2,5 km pour les hommes et 2 km pour les femmes. Pour chaque cible manquée, l'athlète skie un tour de pénalité de 150m immédiatement après la séquence de tir.

Mass Start : Après le départ en masse, trois tours de 3 km sont parcourus par les hommes, pour un total de 15 km, et cinq tours de 2,5 km par les femmes, pour un total de 12,5 km. Après chaque tour, une séance de tir est effectuée, les deux premières en position couché et les deux suivantes en position debout. Pour chaque cible manquée, l'athlète skie un tour de pénalité de 150m immédiatement après la séquence de tir. Le premier concurrent à passer la ligne d'arrivée est le vainqueur. Si des concurrents sont doublés, ils doivent se retirer immédiatement de la compétition.

Relais mixte : Une équipe de relais mixte est composée de 2 femmes et 2 hommes. Les femmes effectuent un parcours à ski de 6 km, et les hommes 7,5 km avec 2 points de tir à 2 et 4 km. La compétition de relais mixte démarre avec le premier membre de chaque équipe. L'ordre de départ du relais mixte est : femme, femme, homme, homme.



Caporal Célia **AYMONIER**

Armée de Terre – Affectation CNSD Fontainebleau
Née le 5 août 1991 à Pontarlier (25) – Club Les Fourgs
Entrée en service : 2 octobre 2012

- 4^e aux Jeux Olympiques de Sotchi
- 1 victoire en coupe du monde 2018 en relais
- Médaille de bronze aux Championnats du monde 2017
- Championne du monde militaire 2015



Caporal-chef Anaïs **BESCOND**

Armée de Terre – Affectation CNSD Fontainebleau
Née le 15 mai 1987 à Aunay-sur-Odon (14) – Club Morbier Bellefontaine
Entrée en service : 4 septembre 2007

- Championne du monde 2016 de relais mixte
- 7 médailles en Championnat du monde
- 6 victoires en Coupe du monde
- Double championne du monde militaire 2014 et 2015



Caporal Simon **DESTHIEUX**

Armée de Terre – Affectation CNSD Fontainebleau
Né le 3 décembre 1991 à Belley (01) – Club de Lompnes
Entrée en service : 3 novembre 2011

- Vice-champion du monde 2017 de relais
- 6 victoires en Coupe du monde
- Double champion du monde militaire 2014 et 2015



Sous-lieutenant Martin **FOURCADE – Porte-drapeau de la délégation française**

Armée de Terre – Affectation CNSD Fontainebleau
Né le 14 septembre 1988 à Céret (66) – Club de Font-Romeu
Entrée en service : 7 octobre 2008

- **Double champion olympique** et double vice-champion olympique
- 10 titres de champion du monde
- 7 victoires au classement général de la Coupe du monde
- 67 victoires en Coupe du monde



Caporal-chef Simon **FOURCADE**

Armée de Terre – Affectation CNSD Fontainebleau
Né le 25 avril 1984 à Perpignan (66) – Club de Villars de Lans
Entrée en service : 3 août 2004

- 1 victoire en coupe du monde 2017
- 14^e de la Mass Start aux JO de Vancouver
- 8 victoires en relais et 9 podiums en Coupe du monde
- Double champion du monde militaire en 2012

Combiné nordique



Le combiné nordique associe une épreuve de saut à ski à une poursuite en ski de fond, suivant un ordre de départ établi selon le classement de l'épreuve de saut. Le concours de saut spécial (tremplin de 90 ou 120 m) permet d'attribuer une note en points, convertis ensuite en temps (secondes et minutes), ce qui détermine l'ordre de départ de la course poursuite de 10 km en ski de fond. Les compétitions olympiques comprennent trois épreuves de Combiné Nordique avec remise de médaille.

Individuel Hommes : Epreuve consistant en un saut d'essai et deux sauts notés sur le tremplin normal (NH) et 15 km en technique libre.

Equipe Hommes : Epreuve consistant en un saut d'essai et deux sauts notés sur le grand tremplin (LH) et un relais 4 x 5 km en technique libre.

Sprint individuel Hommes : Epreuve consistant en un saut d'essai et deux sauts notés sur le grand tremplin (LH) et 7,5 km en technique libre.

NB : Ouvert seulement aux hommes, le combiné nordique verra les femmes briguer un titre olympique à partir de 2022.



Caporal-chef François **BRAUD**

Armée de Terre – Affectation au CNSD Fontainebleau

Né le 27 juillet 1986 à Pontarlier (25)

Entrée en service : 5 septembre 2006

- 4^e par équipe aux JO 2010 et 2014 – 5^e par équipe aux JO 2006
- Médaille de bronze aux Championnat du monde 2017
- Champion du monde par équipe 2013 et 2015
- Vice-champion du monde individuel 2015

Snowboard cross



L'épreuve a fait ses débuts olympiques à Turin en 2006. Le parcours, dessiné et construit par un shaper (traceur) se compose de plusieurs sections : whoops (bosses), waves (vagues), banks (plans inclinés), kickers (sauts) et spine (sauts avec sortie à 90°). Le tracé est délimité par des portes directionnelles triangulaires bleues et rouges qui indiquent à la fois le parcours à suivre et les obstacles.

Les finalistes sont répartis en séries de quatre concurrents qui descendent simultanément sur le même parcours. Les deux premiers d'entre eux peuvent participer au tour suivant, et ainsi de suite jusqu'à la finale qui conduit au podium.



Brigadier-chef Nelly **MOENNE LOCCOZ**

Gendarmerie nationale – Affectation CNSD Fontainebleau
Née le 9 avril 1990 à Annecy (74) – Club le Grand Bornand
Entrée en service : 12 novembre 2013

- 6^e aux JO de Vancouver et 11^e aux Jeux de Sotchi
- Vice-championne du monde 2011 et 2015
- Vainqueur du classement général de coupe du monde en 2015
- Médaillée de Bronze X-Games d'Aspen 2015 et 2016 (USA)



Sergent Pierre **VAULTIER**

Armée de Terre – Affectation CNSD Fontainebleau
Né le 24 juin 1987 à Briançon (05) – Club Serre-Chevalier
Entrée en service : 3 novembre 2011

- **Champion olympique à Sotchi** – 9^e aux JO de Vancouver
- 5 victoires au classement général de coupe du monde
- Champion du monde 2016/2017

Ski alpin



Le ski alpin a fait son entrée au programme olympique à l'occasion des Jeux de Garmisch-Partenkirchen, en 1936, sous la forme du combiné, avec une épreuve pour les femmes et une épreuve pour les hommes. Le programme olympique de ski alpin regroupe aujourd'hui 10 épreuves (slalom, géant, super-g, descente, super-combiné).

Descente : Les descendeurs sont en position de recherche de vitesse. Ils atteignent des vitesses qui peuvent dépasser les 120 km/h. La dénivellation de la piste pour les épreuves masculines varie entre 800 et 1.100 mètres, et pour les épreuves féminines entre 500 et 800 mètres. Les concurrents sont tenus de passer entre les portes rouges disposées le long du parcours. Pour participer à la course et déterminer l'ordre de départ, les concurrents doivent se soumettre à une course chronométrée.

Super-G : Le super-G est un compromis entre la descente et le slalom géant, mais aujourd'hui, de par sa vitesse et ses caractéristiques techniques, il est plus proche de la descente. Les épreuves du super-G masculin se disputent sur une dénivellation qui varie entre 500 et 650 mètres. La dénivellation des pistes pour les épreuves féminines varie quant à elle entre 400 et 600 mètres. Le tracé est signalé par des portes alternées bleues et rouges qui sont placées de façon à marquer les changements de direction. Le nombre de portes est compris entre 35 pour les hommes et 30 pour les femmes et un nombre correspondant à 10% de dénivellation.

Slalom géant : En slalom géant, les portes sont plus proches les unes des autres que pour une épreuve de vitesse. Une excellente maîtrise des skis et une grande rapidité dans les changements de direction sont donc nécessaires. La dénivellation varie entre 300 et 450 mètres pour les épreuves masculines et entre 300 et 400 mètres pour les épreuves féminines. L'épreuve est disputée en deux manches sur la même piste, mais avec des tracés différents : le vainqueur est le concurrent qui a obtenu le meilleur temps cumulé.

Slalom : Dans le slalom masculin, la dénivellation de la piste peut varier entre 180 et 220 mètres, et elle varie de 140 à 200 mètres pour les épreuves féminines. L'épreuve se déroule en deux manches sur la même piste, mais avec des tracés différents, selon les mêmes modalités que pour le slalom géant. Le nombre de portes du tracé doit être compris entre 55 et 75 pour les hommes, et entre 40 et 60 pour les femmes. Le slalom requiert des qualités d'agilité et d'adresse, afin d'éviter d'enfourcher les piquets.

Super-combiné : Les résultats des compétitions masculine et féminine du combiné sont déterminés par le temps cumulé d'une descente (une manche) et d'un slalom (deux manches), le tout réalisé dans la même journée.



Caporal Anne-Sophie **BARTHET**

Armée de Terre – Affectation CNSD Fontainebleau

Née le 23 février 1988 à Toulouse (31) – Club Courchevel

Entrée en service : 3 novembre 2011

- 14^e du Slalom Géant et 18^e du Slalom au JO de Sotchi
- 3^e en Coupe du monde de combiné en 2016
- 3^e en Coupe du monde de super combiné en 2016



Sergent Tessa **WORLEY**

Armée de Terre – Affectation CNSD Fontainebleau

Née le 4 octobre 1989 – Club Le Grand Bornand

Entrée en service : 7 octobre 2008

- 4 titres de championne du monde
- 1^{ère} du classement final de Coupe du monde de Géant
- 11 victoires en Coupe du monde
- 2 victoires aux Jeux mondiaux militaires et Championne du monde militaire



1^{ère} classe Brice **ROGER**

Armée de Terre – Affectation CNSD Fontainebleau

Né le 9 août 1990 à Bourg Saint Maurice (73) – Club La Plagne

Entrée en service : 1^{er} octobre 2015

- 3^e de la Coupe du monde de Méribel en 2015
- 3 TOP 10 en Coupe du monde



Caporal-chef Adrien **THEAUX**

Armée de Terre – Affectation CNSD Fontainebleau

Né le 18 septembre 1984 à Tarbes (65)

Entrée en service : 3 novembre 2011

- Participation aux JO de 2010 et 2014
- 3^e des Championnats du monde 2015 en Super G
- 6 TOP 10 en Coupe du monde 2016/2017
- Vainqueur des Jeux mondiaux militaires d'Aoste

Ski de fond



Le ski de fond est originaire des pays scandinaves dans l'Antiquité (1 000 ans avant J.-C.). Le ski de fond a eu plusieurs rôles essentiels pour l'homme au cours de son histoire, il s'agissait avant tout d'un moyen rapide pour se déplacer d'un endroit à un autre et servait à la chasse. À partir du XII^e siècle, il est utilisé par les troupes militaires dans l'infanterie chez les Vikings puis les Suédois. Enfin, il est aussi à l'origine de grandes découvertes dans des milieux jusque là peu accessibles comme le Groenland. Au XIX^e siècle, le ski est importé en Europe centrale. Le ski de fond requiert différentes

techniques de progression : le pas alternatif, technique dite « classique et le pas du patineur, également appelé « skating ».

Skiathlon : L'épreuve est composée de deux parcours, un en style libre et un en style classique. Au départ, les compétiteurs sont alignés en formation de flèche, les meilleurs étant placés à la pointe. À la moitié du parcours, 15 km pour les hommes et 7,5 km pour les femmes, les compétiteurs doivent changer d'équipement le plus rapidement possible et entreprendre le second parcours. Le gagnant est celui qui franchit le premier la ligne d'arrivée.

Sprint individuel : D'une distance de 1,4 km chez les hommes et de 1,2 km chez les femmes, l'épreuve débute par une qualification. Les fondeurs s'élancent toutes les 15 secondes. Sont sélectionnés les 30 meilleurs athlètes qui participent ensuite à des rondes quarts de finale, demi-finales et finale. Dans chaque ronde, chaque groupe est composé de 6 fondeurs et seulement les deux premiers de chaque groupe accèdent à la ronde suivante (de même que les deux meilleurs temps de la ronde). En finale, les 6 fondeurs s'élancent pour la médaille d'or.

Sprint par équipes : Composée de 2 fondeurs chaque athlète effectue, à tour de rôle, trois fois le parcours de sprint (pour un total de 6 tours). Les 5 meilleures équipes de deux demi-finales pouvant accueillir entre 10 et 15 équipes, se retrouvent en finale. L'équipe gagnante est celle qui au terme des 6 tours franchit la ligne d'arrivée.

Relais : Une équipe de relais est composée de 4 fondeurs. Chaque fondeur effectue une étape de 10 km chez les hommes et de 5 km chez les femmes. Les deux premières étapes du relais se parcourent en style classique et les deux autres en style libre.

Épreuve individuelle : Les concurrents du 15 km Hommes et du 10 km Dames en technique classique partent à intervalles de 30 secondes.

Mass start : Les épreuves du 50 km Hommes et du 30 km Dames en technique libre comment par un départ en masse.



Caporal-chef Anouk **FAIVRE-PICON**

Armée de Terre – Affectation CNSD Fontainebleau

Née le 18 février 1986 à Pontarlier (25) – Club CSR Pontarlier

Entrée en service : 2 novembre 2010

- 4^e des JO de Sotchi en relais
- Médaille d'Or aux Jeux mondiaux militaires en 2013
- Vice-championne du monde militaire en 2014 et 2015



Caporal-chef Coraline **THOMAS-HUGUES**

Armée de Terre – Affectation CNSD Fontainebleau

Née le 11 mars 1984 à Embrun (05) – Club Crevoux

Entrée en service : 12 septembre 2005

- 4^e des JO de Sotchi en relais
- Médaille d'Or de la Patrouille aux Jeux mondiaux militaires de 2017
- 3 titres de championne du monde militaire en 2015



Gendarme adjoint volontaire Lucas **CHANAVAT**

Gendarmerie nationale – Affectation CNSD Fontainebleau

Né le 17 décembre 1994 au Grand Bornand (74) – Club Le Grand Bornand

Entrée en service : 28 septembre 2017

- 6 TOP 10 en Coupe du monde de sprint Saison 2016/2017
- 2 podiums en Coupe du monde 2018
- Champion du monde U23 2016
- Vainqueur du classement général sprint de la Coupe continentale junior



Chasseur Baptiste **GROS**

Armée de Terre – Affectation CNSD Fontainebleau

Né le 17 juillet 1990 à Annecy (74) – Club Les Dragons d'Annecy

Entrée en service : 4 octobre 2016

- Victoire en Coupe du monde sprint en 2016
- 5 podiums en Coupe du monde



1^{ère} classe Richard **JOUVE**

Armée de Terre – Affectation CNSD Fontainebleau

Né le 25 octobre 1994 à Briançon (05) – Club Montgenèvre

Entrée en service : 1^{er} octobre 2015

- 5 podiums en Coupe du monde de sprint
- Vice-champion du monde junior de relais

Ski Cross



Epreuve olympique depuis 2010, le ski cross est une discipline sportive du ski acrobatique ou free style. Les épreuves voient quatre concurrents s'élancer de front dans un parcours accidenté fait de virages relevés et de sauts. Les phases finales se déroulent en tableau éliminatoire, les deux premiers de chaque tableau se qualifiant pour le tour suivant jusqu'à la finale à quatre. La différence principale par rapport au snowboard cross tient dans l'amplitude des sauts et dans la vitesse nettement supérieure aux planches.



Chasseur Alizée **BARON**

Armée de Terre – Affectation CNSD Fontainebleau

Née le 6 août 1992 à Montpellier (34) – Club Orcières Merlette

Entrée en service : 4 novembre 2016

- 6 podiums en coupe du monde 2016
- 3^e du classement final de Coupe du monde en 2016
- 2^e du classement final de Coupe du monde en 2015
- 3^e des X-Games d'Aspen en 2016

Les Jeux en chiffres

JO TURIN 2006			
	Total	Défense	Pourcentage
Participants	89	16	18,0%
Total médailles	9	5	55,6%
Médailles d'or	3	2	66,7%
Médailles d'argent	2	1	50,0%
Médailles de bronze	4	2	50,0%
JO VANCOUVER 2010			
	Total	Défense	Pourcentage
Participants	108	21	19,4%
Total médailles	11	4	36,4%
Médailles d'or	2	1	50,0%
Médailles d'argent	3	2	66,7%
Médailles de bronze	6	1	16,7%
JO SOTCHI 2014			
	Total	Défense	Pourcentage
Participants	116	22	19,0%
Total médailles	15	6	40,0%
Médailles d'or	4	3	75,0%
Médailles d'argent	4	2	50,0%
Médailles de bronze	7	1	14,3%
15 Médailles olympiques dont 6 en Or			

Histoire des Jeux olympiques d'hiver

Les Jeux olympiques d'hiver sont un événement sportif international qui se déroule tous les quatre ans.

La première compétition multisports internationale de sports d'hiver est celle des Jeux nordiques, qui ont lieu en Suède en 1901. À l'origine organisés par le général Viktor Gustaf Balck, les Jeux nordiques ont aussi lieu en 1903 et en 1905, puis tous les quatre ans jusqu'en 1926. Balck est un des membres fondateurs du comité international olympique (CIO) et un ami proche du rénovateur des Jeux olympiques, le Baron Pierre de Coubertin.



Patrouille militaire Chamonix 1924

La première célébration des Jeux d'hiver a lieu dans **la station française de Chamonix** en 1924. Les premiers sports sont le ski de fond, le patinage artistique et de vitesse, le hockey sur glace, le combiné nordique, le saut à ski, le bobsleigh, le curling et **la patrouille militaire** (précurseur du biathlon). Les Jeux ont lieu tous les quatre ans de 1924 à 1936. Ils sont ensuite interrompus par la Seconde Guerre mondiale et ont à nouveau lieu tous les quatre ans dès 1948. Les Jeux d'hiver sont organisés la même année que les Jeux d'été jusqu'en 1992. L'organe de direction des Jeux olympiques, le Comité international olympique (CIO), décide

à cette date de placer les Jeux olympiques d'hiver et d'été en alternance sur les années paires d'un cycle de quatre ans.

Les Jeux d'hiver évoluent depuis leur création. De nouvelles épreuves sont ajoutées et certaines d'entre elles, telles que le ski alpin, la luge, le patinage de vitesse sur piste courte et le ski acrobatique, gagnent une place permanente dans le programme olympique. L'essor de la télévision comme le média global de télécommunication améliore le profil des Jeux. Dans l'histoire des Jeux, le CIO doit répondre à plusieurs critiques tels que les scandales internes, l'utilisation de produits dopants par les athlètes ainsi que le boycott politique de la compétition. Pendant la Guerre froide, des nations utilisent les Jeux d'hiver pour montrer la supériorité revendiquée de leurs systèmes politiques.



Ski alpin

Depuis 1924, les Jeux d'hiver ont été tenus sur trois continents, mais jamais dans l'hémisphère sud. Les États-Unis les accueillent quatre fois, la France trois fois tandis que l'Autriche, le Canada, l'Italie, le Japon, la Norvège et la Suisse les organisent à deux reprises. En 2014, Sotchi était la première ville russe à accueillir les Jeux d'hiver et en 2018, Pyeongchang, en Corée du Sud, la troisième ville asiatique à les organiser.

L'Armée de Champions aux Jeux Paralympiques de PyeongChang

Douze jours après la clôture des Jeux Olympiques, les 12^e Jeux Paralympiques d'hiver prendront le relais, sur les mêmes sites, du 9 au 18 mars 2018. La province de Gangwon accueillera près de 670 athlètes, venus de plus de 45 pays. Durant 10 jours, ils s'affronteront dans les 6 disciplines du programme paralympique pour se partager 80 médailles d'or en para ski alpin, para snowboard, para ski de fond, para biathlon, para hockey sur glace et curling fauteuil.

Plus de 20 athlètes feront partie de la délégation française, dont pour la première fois, 3 sportifs de l'Armée de Champions qui participeront en para ski alpin, para ski nordique et para snowboard.



L'agent sur contrat civil de la Défense Marie BOCHET porte drapeau de l'équipe de France Paralympique !

L'agent civil sur contrat de la Défense Marie BOCHET, quadruple médaillée en para ski alpin à Sotchi, a été désignée comme porte-drapeau de la délégation française pour la cérémonie d'ouverture.

La France participera uniquement aux épreuves de para ski alpin, de para snowboard, de para ski de fond et de para biathlon.

Programme des épreuves de l'Armée de Champions

Heure Française

	V 09	S 10	D 11	L 12	M 13	M 14	J 15	V 16	S 17	D 18
Cérém d'ouverture	12 h									
PARA SKI ALPIN										
Descente F		1h30								
Super Combiné F					1h30					
Super Géant F			1h30							
Slalom Géant F										1h30
Slalom F							1h30			
PARA BIATHLON										
12,5 km H					5h00					
15 km H								4h30		
PARA SKI DE FOND										
Sprint classique						2h00				
20 km libre H				2h00						
Classique H 10 km									2h00	
Relais H 4 x 2,5 km										4h00
PARA SNOW BOARD										
Cross H				4h00						
Banked slalom H								4h00		
Cérémonie de clôture										12h00

Les athlètes par disciplines

PARA SKI ALPIN

- Agent sur contrat civil de la Défense Marie **BOCHET** - **Porte-drapeau de la délégation française**

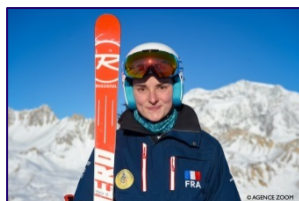
PARA SKI NORDIQUE

- Agent sur contrat civil de la Défense Benjamin **DAVIET**

PARA SNOWBOARD

- Agent sur contrat civil de la Défense Maxime **MONTAGGIONI**

Para Ski alpin



ASC Marie **BOCHET**
Civile de la Défense
Affectation CNSD Fontainebleau
Née le 9 février 1994 à Chambéry (73)
Club d'Albertville
Entrée en service : 1^{er} janvier 2016

- 4 titres de championne olympique
- 15 titres de championne du monde
- 5 victoires au classement général de la Coupe du monde



Para Ski nordique



ASC Benjamin **DAVIET**
Civil de la Défense
Affectation CNSD Fontainebleau
Né le 16 juin 1989 à Annecy (74)
Club Handisport Annécien
Entrée en service : 26 mars 2015

- Médaille de Bronze aux Jeux Paralympiques de Sotchi
- 4 titres de champion du monde
- Vainqueur du classement général de la Coupe du monde de biathlon 2017



Para Snowboard



ASC Maxime **MONTAGGIONI**
Civil de la Défense
Affectation CNSD Fontainebleau
Né le 22 août 1989 à Marseille (13)
Club Anices Handisport
Entrée en service : 1^{er} novembre 2017

- Champion du monde 2017 de Banked slalom
- Vice-champion du monde 2017 de snowboard cross



La classification handisport

Aujourd'hui, il existe 3 grandes catégories :

- les athlètes concourant « debout » : Handicap d'un ou des deux membres supérieurs et / ou inférieurs – Regroupe les classes LW1 à LW9
- les athlètes concourant « assis » : Handicap des membres inférieurs, aucun ou faible équilibre fonctionnel en position debout ; amputation de membres inférieurs - Regroupe les classes LW 10, LW11 et LW12
- les athlètes « déficients visuels » : Non-voyants ou malvoyants, concourant avec un guide - Regroupe les classes B1, B2 et B3.



À l'intérieur de chacun de ces groupes, chaque skieur se voit attribué un pourcentage calculé en fonction de son degré de handicap, pouvant varier en fonction du type d'épreuve (style classique ou skating en para ski de fond / slalom ou descente en para ski alpin). Pour le **para snowboard**, la compétition est ouverte à 3 catégories d'athlètes "debout" avec 3 podiums. Le temps réel de chaque skieur sur une descente est multiplié par ce coefficient pour déterminer le temps calculé qui servira de référence pour le classement final. Le temps affiché à l'arrivée tient compte de ce coefficient. Pour le para snowboard, pas de temps compensé.

Histoire des Jeux Paralympiques d'hiver

En 1948, à Stoke Mandeville (Grande-Bretagne), un neurochirurgien, Sir Ludwig Guttmann, organisait, parallèlement aux Jeux Olympiques de Londres, des compétitions sportives (de basket ball et de tir à l'arc notamment) entre vétérans de l'aviation britannique paraplégiques en rééducation. D'autres groupes de personnes handicapées fondèrent par la suite leurs propres organisations sportives internationales et mirent sur pied diverses compétitions.

Il fallut toutefois attendre 1960 pour que soient organisés à Rome, les premiers véritables Jeux «Paralympiques », et **1976** pour qu'une session hivernale de ces Jeux soit tenue, à Omskolsvik (Suède) avec 14 pays et 250 athlètes. Ces Jeux Paralympiques prenant de l'importance, il fut créé, en 1982, un Comité International de Coordination des organisations mondiales de sport pour les handicapés (CIC), remplacé en 1989, par le Comité International Paralympique (IPC), fondé à Düsseldorf en Allemagne.

PyeongChang



Le district de Pyeongchang est un arrondissement de la province de Gangwon, à 180 km à l'est de Séoul, en Corée du Sud. Avec moins de 30 habitants au km², il est relativement peu peuplé car situé en altitude dans une zone montagneuse. C'est le plus célèbre centre de sports d'hiver de Corée du Sud. Le district de Pyeongcheong se trouve dans les monts Taebaek. A l'est, se trouve le mont Odae, un site d'excursion très apprécié puisqu'il reçoit 800 000 visiteurs par an, attirés par la nature, les pistes de ski, les terrains de golf et les temples de Woljeongsa et de Sangwonsa.

La station d'**Alpensia** sera au centre de la manifestation. Elle doit accueillir la plupart des compétitions de ski, le centre de presse et les cérémonies d'ouverture et de clôture. Les sports de glace auront lieu sur la côte dans la ville de Gangneung à 30 minutes de route. Les épreuves de snowboard et de ski acrobatique auront lieu au Phoenix Park et le ski alpin sera réparti entre YongPyong pour la technique et Jungbong pour la vitesse.



L'emblème des Jeux Olympiques et sa mascotte :



L'emblème symbolise une planète où tout le monde a sa place, un mélange de neige et de glace, avec les vedettes des sports d'hiver et les habitants du monde entier se retrouvant tous à PyeongChang, point de convergence du ciel et de la terre.



Soohorang, la mascotte des Jeux est inspirée du tigre blanc. « Sooho », le mot coréen signifie protection et fait référence à la protection des athlètes, des spectateurs et de tous les participants aux Jeux. « Rang » vient du mot « Horang-i », mais aussi de la dernière syllabe de « Jeongseon Arirang », musique folklorique traditionnelle de la province de Gangwon. Symbole d'un esprit indomptable et de passion, Soohorang sera avec les athlètes, les spectateurs et tous les participants aux Jeux Olympiques.

L'emblème des Jeux Paralympiques et sa mascotte :



Il symbolise un monde où chacun a sa place, un mélange de neige et de glace, les étoiles des sports d'hiver (athlètes) et les personnes du monde entier se retrouvant à PyeongChang, où le paradis rencontre la terre.



Bandabi est inspiré de l'ours noir asiatique. « Banda » est dérivé de « Bandal », demi-lune en coréen. « Bi » signifie célébration des Jeux. Symbole de forte détermination et de courage, Bandabi est un ami chaleureux qui œuvre pour l'égalité et l'harmonie et encourage les athlètes à dépasser leurs limites.

Le Centre national des sports de la Défense



« Sports et Défense, des valeurs qui rassemblent »

Le **Centre national des sports de la Défense (CNSD)** est un organisme interarmées placé sous l'autorité du chef d'état-major des armées. Le commandant du CNSD assure également les fonctions de commissaire aux sports militaires.



Le Centre national des sports de la Défense a pour mission de mettre en œuvre la politique du ministère des Armées en matière de sports. A ce titre, il est chargé :

- de concevoir, d'animer et d'évaluer la **pratique des activités physiques, militaires et sportives** dans les armées, services et organismes interarmées ;
- de participer à l'élaboration de la **réglementation générale du sport militaire** ;
- de conduire des études concernant l'organisation et la **pratique de l'entraînement physique militaire et des sports** ;
- d'organiser et de coordonner les **activités des sports équestres militaires** au sein des armées ;
- d'organiser et de mettre en œuvre les **formations de la filière « entraînement physique militaire et sportif »** (EPMS) au sein de l'Ecole interarmées des sports (EIS) et les **formations de la filière « sports équestres »** au sein de l'Ecole militaire d'équitation (EME) ;
- de contribuer à la **réinsertion par le sport du personnel militaire blessé** ;
- de concourir à l'intégration des armées, services et organismes interarmées dans le mouvement sportif civil et au **développement de la pratique du sport de haut niveau** au sein du ministère de la Défense ;
- d'assurer les **relations avec les autres ministères** qui traitent des activités physiques et sportives et au niveau international, avec les instances sportives militaires étrangères, notamment le conseil international du sport militaire (CISM) ;
- de participer à la mission de **reconversion du personnel du ministère des Armées** dans les métiers du sport et les métiers du cheval ;
- de concourir au développement du **lien armées-nation** par l'organisation de compétitions sportives, notamment au travers des liens avec la Fédération des clubs de la Défense (FCD).

L'École interarmées des sports (EIS)



Garante du maintien en condition physique opérationnelle, l'Ecole Interarmées des Sports, bras armé du Centre national des sports de la Défense assure la formation des spécialistes d'Entraînement physique militaire et sportif (EPMS) des trois armées et de la Gendarmerie nationale. Elle forme également les spécialistes en sports de combat, les moniteurs et instructeurs aux Techniques d'interventions opérationnelles rapprochées (TIOR), et aux Techniques d'optimisation du potentiel (TOP).

Une cellule « militaires blessés et sport » est créée depuis juillet 2013. Elle poursuit des objectifs dans la formation à l'encadrement des militaires blessés, participe à l'organisation technique des Rencontres Militaires Blessures et Sport (RMBS) et organise des stages de sélection et de préparation physique pour l'accès des blessés à la compétition. Enfin l'EIS forme également des stagiaires étrangers. Le rôle de ces professionnels de l'EPMS est prépondérant dans le cycle de l'engagement opérationnel des soldats (avant, pendant, après). Outre l'acquisition de compétences techniques et tactiques, l'EPMS accorde une large place aux valeurs morales. Il s'agit de développer soit des valeurs individuelles comme le goût de l'action, le goût de l'effort, le dépassement de soi, la résistance à la souffrance, le courage ; soit des valeurs à caractère social, le don de soi, le respect d'autrui, de l'adversaire, du groupe, le sens de la discipline.

L'Ecole militaire d'Equitation (EME)

L'Ecole militaire d'équitation (EME) assure la formation des officiers, sous-officiers et militaires du rang aux différents métiers du cheval (instructeurs d'équitation, chefs d'écuries, cavaliers soigneurs, maréchaux-ferrants). Elle forme aussi des stagiaires étrangers. Centre de formation initiale des chevaux achetés au profit de l'ensemble de la filière équestre, l'EME assure le débouffrage et la spécialisation des jeunes chevaux qui sont ensuite ventilés au sein des sections équestres militaires.



Les Sportifs de haut niveau de la Défense



La professionnalisation des armées a entraîné une modification de l'organisation du sport militaire. En 2002, le mythique Bataillon de Joinville, qui a accueilli plus de 21 000 athlètes en 45 ans, est mis en sommeil. Cette évolution a rendu nécessaire la mise en place d'un dispositif spécifique regroupant les Sportifs de haut niveau de la Défense (SHND).

Le 8 avril 2003, le ministre de la Défense et le ministre des Sports ont signé un accord-cadre pour le développement du sport de haut niveau et du sport de masse au sein des armées.

L'accord-cadre interministériel du 4 mars 2014 confie au commissaire aux sports militaires la responsabilité de ces sportifs regroupés au sein de l'équipe « **Armée de champions** », accueillant toutes les disciplines pratiquées reconnues de haut niveau. A ce titre, le Bataillon de Joinville est réactivé au sein du Centre national des sports de la Défense en juin 2015.

Les sportifs servent de modèle en interne aux armées pour promouvoir la pratique du sport, essentielle au métier de militaire. Ils représentent également les Armées et ses valeurs dans la société civile, devenant le trait d'union entre l'armée et la Nation.

Depuis l'accord-cadre de 2003, les sportifs de haut niveau de la Défense ont remporté 55 médailles aux Jeux Olympiques et Paralympiques, d'été et d'hiver.



L'accord-cadre du 4 mars 2014

L'accord-cadre et son protocole additionnel signés tous deux le 4 mars 2014 visent à introduire plus de souplesse et d'adaptabilité dans le recrutement et la gestion des sportifs de haut niveau sur l'ensemble des disciplines sportives. Il met en œuvre la collaboration entre le ministère de la Défense, le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports et le ministère des Affaires sociales, de la santé et des droits des femmes pour développer la pratique du sport pour tous et de haut niveau ainsi que pour favoriser la réinsertion des militaires blessés.

Concernant le sport de haut niveau, l'accord-cadre définit 88 postes réservés aux sportifs de haut niveau, dont 72 postes de militaires pour le ministère de la Défense et 16 postes pour le ministère de l'Intérieur. A cela s'ajoutent 15 sportifs recrutés dans le cadre du dispositif « Handicap » du ministère des Armées et le personnel militaire ayant accédé au haut niveau. Aujourd'hui, le ministère des Armées est le premier contributeur de l'Etat dans le soutien apporté aux sportifs de haut niveau.

Le protocole interministériel d'accord du 11 décembre 2015 complète l'accord-cadre du 4 mars 2014. Il concerne les modalités de gestion et le suivi administratif des sportifs de haut niveau de la Défense. Cette gestion centralisée au CNSD permet une progression régulière en grade et une meilleure intégration dans la communauté du ministère de la Défense. La valorisation du parcours peut être optimisée par la prise en compte des performances sportives associées au comportement personnel du SHND.

La réinsertion des militaires blessés

Les quatre ministères concernés s'engagent par cet accord à mettre en commun, dans leurs domaines respectifs, les moyens nécessaires à la pratique du sport par les militaires blessés et, en premier lieu, ceux blessés en opérations. Le développement d'actions solidaires vers la réinsertion et la reconversion de ces militaires est également un volet de l'accord-cadre. Cette convention quadripartite permet notamment de mutualiser et de développer les expériences des différents ministères en matière d'accompagnement des blessés.

Le protocole additionnel a pour but de clarifier et d'organiser dans la durée les responsabilités des différents acteurs chargés du soutien des militaires blessés.

